

REGLEMENT DE COMPETITION



Les 14 et 28 mars 2010 Championnat de Vendée par équipes

FORME DE JEU	Match play en Greensome , sur 12 trous, 2 tours par jour. 2 jours de compétition
SERIES ET TERRAINS	3 séries Mixtes : < ou = à 11,4 ; de 11,5 à 16,4 et de 16,5 à 24,4 Terrains 14 : Les Fontenelles et 28 : les Olonnes
OUVERTE À	Les joueurs et joueuses sélectionnés par leur club : (4 par série dont au moins une dame, soit 12 par club) Dans chaque série, le capitaine du club compose ses deux doubles librement sachant qu'un double au moins sera mixte. Les doubles resteront inchangés sur une même journée mais chaque club peut remplacer autant de joueurs qu'il le souhaite d'une journée à l'autre.
INSCRIPTIONS	Le capitaine de chaque club présente sa feuille de composition d'équipe complétée au comité de l'épreuve 30 minutes avant l'heure du départ du matin. Droits d'inscriptions : réglés par les AS auprès du Comité de Vendée (gratuit pour les joueurs et joueuses)
HEURES DES DEPARTS ET FREQUENCE	Départs en shot gun : - Le matin : 9h30 - L'après midi : 14h30 Chaque double fera un match le matin et un autre l'après midi contre deux doubles de clubs différents. Le tirage au sort, par série, sera effectué par la commission sportive du Comité
MARQUES DE DEPARTS	1ère série Messieurs : Blanches 1ère série Dames : Bleues 2ème série Messieurs : Jaunes 2ème série Dames : Rouges 3ème série Messieurs : Jaunes 3ème série Dames : Rouges
CLASSEMENTS ET DEPARTAGE	Match gagné : 2 points Match partagé : 1 point Match perdu : 0 Ce Championnat donne lieu à 2 classements : - <u>1 classement clubs par série</u> en considérant le total des points. Si besoin, départage sur le solde +/- des matchs de la série puis si besoin le résultat particulier du match entre les clubs ex-æquo. - <u>1 classement général clubs</u> en considérant, dans l'ordre, - le total des points de toutes les séries puis si besoin départage sur le soldes +/- des matchs de toutes les séries.
COMITE DE L'EPREUVE	La Commission Sportive du Comité de Vendée